

C R des réunions de Délégués du Personnel des mois de Janvier et de Février 2010

Les élus CGT : *Jean Marc Bonnet, Nadège Bouchoux, Steeve Colimot, Christian Côte, Daniel Delenat, Régis Dupuy, Claude Gaurin, Philippe Heinis, Mathieu Mirat, Jean Marc Varenne.*

SALAIRES

1. Bordereau de salaire OSD :

Après plus d'un an de tergiversations, pouvez-vous nous dire quand sera enfin régularisée la situation des OSD qui continuent à percevoir des heures supplémentaires suite à la compensation des 3,55 % ?

Réponse RH de Janvier : Voir réponse question n°1 de DP du mois de novembre 2009.

Réponse RH de février : Voir réponse question n°1 de DP du mois de janvier 2010.

Commentaires CGT : De mois en mois que de promesses de résolution de ce fait qui induira à terme des problèmes de liquidation de pensions.

2. Primes :

Pour quelle raison a-t-on supprimé la prime d'habillement à des salariés travaillant en atelier ?

Réponse RH : *Aujourd'hui dans un souci d'équité et dans le respect de la réglementation, une étude globale des postes nécessitant des vêtements de travail est en cours, la situation va être régularisée sur la paie de février.*

Commentaires CGT : Il faut maintenant intervenir en DP pour obtenir le respect . . . du Code du Travail !

GESTION DU PERSONNEL

3. EAD :

✓ Pouvez-vous nous donner le bilan définitif par catégorie des salariés qui n'ont pas eu d'EAD en 2009 ?

Réponse RH : *voir réponse question n°5 des DP du mois de décembre.*

Commentaires CGT : Certains personnels n'auront pas leur EAD 2009 ! Ce sera facile pour obtenir des objectifs . . .

✓ Combien de managers ont vu leur « part variable » impactée par la non réalisation des EAD 2009 ?

Réponse RH : *Cette information est confidentielle, nous n'avons pas à communiquer sur ce sujet.*

✓ Quelles sont les dates butoirs d'élaboration des EAD pour 2010 tant pour les cadres que pour les mensuels ?

Réponse RH : *L'élaboration des EAD pour les cadres se fera avant fin février 2010, et pour les mensuels avant fin mars 2010.*

4. EAD :

Quelles mesures avez-vous prises pour que les EAD 2010 pour les mensuels soient effectuées avant les commissions d'avancements ?

Réponse RH : *Nous allons rappeler aux responsables hiérarchiques des salariés conditionnants que les EAD de ces personnes sont prioritaires afin de mener à bien les commissions d'avancements.*

5. DIF [question de février] :

Est-ce que tous les salariés qui n'ont pas reçu leur bilan DIF avec la feuille de paie de décembre 2009 l'ont reçu avec celle de janvier ?

Réponse RH :

- Pour Nexter Systems : *Le nécessaire a été fait courant S2.*

- Pour Nexter Munitions : *La régularisation va être faite sur le mois de février.*

Commentaires CGT : Que de difficultés et de temps pour faire appliquer . . . le Code du Travail.

6. Commissions préparatoires des avancements OSD / TSO et Convention Collective :

Pouvez-vous nous dire à quelles dates se tiendront les réunions de préparation des avancements des catégories OSD / TSO et Convention Collective ?

Réponse RH :

- Pour les OSD et notamment la commission de Bourges voir réponse question n°6 des DP du mois de décembre .

- Pour les TSO : *la réunion de dialogue social aura lieu vraisemblablement fin février, début mars.*

Pour les conventions collectives : *L'accord Classification Carrière et Rémunérations du 10/02/09 ne prévoit pas de commission d'avancement des mensuels conventions collectives, il n'y aura donc pas de réunion.*

Commentaires CGT : Circulez, il n'y a rien à voir ! Les salariés seront content de le réapprendre.

7. Temps partiel [question de janvier] :

Est-ce que le nombre de jours fériés de l'année en cours influe sur le nombre de jours de RTT acquis par les salariés à temps partiel ?

Réponse RH : *Le nombre de jours fériés influe sur le nombre de RTT pour l'ensemble des salariés y compris les salariés à temps partiel.*

8. Temps partiel [question de février] :

Est-ce que le positionnement des jours fériés par rapport aux jours travaillés pour les salariés à temps partiel est pris en compte pour le calcul du nombre de jours de RTT ?

Réponse RH : *Non, le calcul est fait au prorata des RTT accordés au temps plein.*

Commentaires CGT : Et ceci quel que soit le jour de la semaine pris par le salarié. Même la Direction trouve la situation illogique mais campe sur cet argumentation. De ce fait des salariés à 80 % peuvent travailler 1 ou 2 jours gratuitement certaines années !

9. Réunions plénières :

Pouvez-vous faire en sorte que les réunions plénières [CE, DP, CHS-CT] soient compatibles avec les horaires de travail des salariés élus travaillant en équipe ?

Réponse RH : *Dans la mesure du possible nous allons demander au responsable de ligne concerné d'adapter l'emploi du temps en équipe au calendrier des réunions (fixé à l'année).*

10. Accès des élus :

Est-ce que le nécessaire a été fait pour que tous les élus puissent accéder à tous les secteurs de l'établissement ?

Réponse RH : *Le nécessaire a été fait.*

11. Talensoft [question de février] :

Quelles mesures ont été prises pour résoudre très rapidement les dysfonctionnements de l'outil qui retardent le début de la campagne des EAD 2010 ?

Réponse RH : *A ce jour l'outil fonctionne.*

Cet outil a-t-il les agréments de la CNIL et du Ministère de la Défense ?

Réponse RH : *Une déclaration à la CNIL a été réalisée pour le groupe en juillet 2009.*

12. Emplois types :

Pour quelle raison certains salariés ont-ils eu un changement d'emploi-type entre décembre 2009 et janvier 2010 sans en être avertis ?

Réponse RH : *Des changements d'emploi-type entre décembre et janvier ont été réalisés pour rétablir des situations en anomalie.*

Commentaires CGT : Même si ces modifications doivent être effectuées, le minimum c'est d'en informer l'intéressé. Là aussi ce « type de management » ne dénote pas un grand intérêt pour les salariés.

13. Classification :

Les personnels classés V4, se sont vu déclasser en V3 fin janvier.

Etant donné que le 4ème échelon du niveau UIMM V n'existe plus depuis l'accord du 21/01/2000, les promus V4 à compter de cette date auraient donc du être promus cadres, comme le prévoit les accords UIMM (accord national du 21/07/1975 modifié, et convention collective des ingénieurs et cadres du 13/03/1972 modifiée).

Que comptez vous faire pour régulariser la situation de ces personnels ?

Réponse RH : *Au titre de l'accord précédent, certains salariés avaient été classés au coefficient 395-niveau V-échelon 4.*

En revanche, l'accord relatif à la classification, la carrière et la rémunération en date du 10 février 2009 reprend intégralement les classifications définies dans les conventions collectives de la métallurgie qui ne prévoient pas l'échelon 4.

L'échelon 4 est donc remplacé par l'échelon 3. Cette modification est sans conséquence sur le salaire, l'emploi ou la carrière.

Les salariés concernés ont été informés individuellement par courrier.

Commentaires CGT : La question a été remontée à la DCRH : pas de réponse à ce jour

DIVERS

14. CESU [question de janvier] :

Quel est le nombre de bénéficiaires pour l'UES et le montant de l'abondement de l'employeur ?

Réponse RH : *Le nombre de bénéficiaires pour l'UES est de 118 personnes. Pour l'abondement, il n'est pas possible de vous communiquer l'information.*

15. CESU [question de février] :

Quel est le nombre de dossiers déposés au titre de 2010 ?

Réponse RH :

- Pour Nexter Systems : 81 demandes ont été déposées.

- Pour Nexter Munitions : 36 demandes ont été déposées.

16. Nettoyage vêtements de travail :

Des retards et des pertes de vêtements de travail ont été signalés. Comment comptez-vous revenir à une situation où les vêtements de travail remis au nettoyage soient rendus propres en temps et en heure ?

Réponse RH : *Le responsable du contrat n'est pas averti mais il contactera le fournisseur dès qu'il aura quelques précisions sur le nombre d'incidents et les dates.*

17. Chauffage - Phosphatation :

Ou en sommes-nous sur la "solution de complément des équipements existants" ?

Réponse RH : *Le déplacement d'un radian a été demandé à notre prestataire Infrastructure une modification du système sera réalisée lors de la prochaine saison de chauffe.*

18. Infirmerie:

Avez-vous trouver une solution pour le nettoyage du linge de l'infirmerie ?

Réponse RH : *Le linge du service médical a été envoyé au nettoyage le 10/02/10 et une solution permanente est en cours de négociation avec Initial BTB.*

Commentaires CGT : Question d'hygiène élémentaire → à suivre de près.

19. Moyens des élus :

Pouvez-vous faire le nécessaire pour que tous les élus ne possédant pas de messagerie "Nexter-group" puissent en avoir une rapidement ?

Réponse RH : *Le nécessaire va être fait sur demande des salariés concernés.*

Commentaires CGT : Les demandes ont été transmises. Affaire à suivre.

N'hésitez pas à continuer à nous faire remonter vos questions de façon à rendre votre action syndicale de l'année 2010 encore plus efficace.